

*Questions orales*

maison. Je voudrais demander au ministre ce que je peux dire à ces jeunes?

**L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, il est vrai que nous avons assisté à une augmentation des taux d'intérêt au cours des dernières semaines et des derniers mois. Toutefois, elle ne se compare en rien avec la flambée que nous avons connue il y a deux ans. La représentante d'en face sait parfaitement que les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis, qui ont augmenté tous les deux, sont encore très inférieurs à ceux qui étaient en vigueur il n'y a pas si longtemps.

En ce qui concerne le Programme de protection des taux hypothécaires, que la représentante avait à l'esprit je suppose, elle saura, comme suite à une réponse que j'ai donnée à la Chambre il y a quelques semaines, que nous avons l'intention de présenter la mesure législative très prochainement. Ce programme protégera ceux qui choisiront d'y participer. Il sera rétroactif au premier mars. Les personnes qui auront souscrit une hypothèque après le 1<sup>er</sup> mars pourront obtenir une assurance au taux qu'elles auront négocié.

**Mlle MacDonald:** De toute évidence, le ministre n'est pas au courant des inquiétudes des Canadiens moyens de ce pays. Eux ont déjà été échaudés par les taux d'intérêt élevés et ils voient que cela se reproduit actuellement.

L'INCIDENCE SUR LE CHÔMAGE DANS LE SECTEUR DE LA  
CONSTRUCTION

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, il y a environ 700,000 employés de la construction dans ce pays. Le mois dernier 200,000 étaient en chômage. Ils constatent un ralentissement de leur activité en raison de l'augmentation des taux d'intérêt. Les promoteurs nous disent la même chose. Les gens ont peur de perdre leur emploi et de ne pas être en mesure d'en créer de nouveaux. En quoi nos concitoyens peuvent-ils être sûrs qu'ils ne seront pas obligés, à cause des taux d'intérêt, d'abandonner dans trois ou quatre mois les projets qu'ils auront lancés?

**L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, je pensais avoir répondu à la question, mais de toute évidence ce n'est pas le cas. J'avais l'intention de dire à la représentante qu'en réalité nous ne prévoyons pas d'augmentation importante des taux d'intérêt au Canada dans un avenir prévisible. Mais si les taux augmentent, il y aura une protection par l'intermédiaire du programme que j'ai mentionné il y a un moment et qui figure dans le budget de février dernier. Le Programme de protection des taux hypothécaires donnera à ceux qui choisiront d'y participer, moyennant le paiement d'une prime, une protection contre les circonstances mêmes que la représentante a mentionnées.

En fait, nous avons constaté au Canada des progrès réels du secteur de la construction. La représentante fait état d'une situation défavorable en ce qui concerne les mises en chantier de logements au Canada. Elle devrait se souvenir qu'en 1983

ces dernières atteignaient en moyenne 162,000 unités, ce qui était inférieur de 30 p. 100 au chiffre de 1982. Lors du premier trimestre de cette année il y a eu une augmentation de 6.3 p. 100 par rapport au quatrième trimestre de 1983. Par conséquent, il y a un certain progrès dans le secteur de la construction domiciliaire. Je suis persuadé que le député d'en face admettra que le Programme de protection des taux hypothécaires est un autre gage d'essor dans ce secteur.

**Mlle MacDonald:** Ce que le ministre ne comprend pas, et que le secteur de la construction pourrait lui dire, c'est que chaque fois que les taux d'intérêt augmentent de 1 p. 100, la construction fléchit d'autant. Le ministre devrait savoir également qu'il n'y a pas seulement les propriétaires ou le secteur de la construction qui sont touchés, il y a aussi la petite entreprise qui s'inquiète des taux d'intérêt.

• (1420)

LES RÉPERCUSSIONS SUR LE SECTEUR DE LA PETITE  
ENTREPRISE

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, quelque 80,000 petites entreprises ont dû fermer leurs portes en 1982 en raison des taux d'intérêt élevés et cela risque de se reproduire. Les travailleurs du bâtiment, les propriétaires de maison et les petits entrepreneurs estiment qu'il existe un lien de cause à effet entre les taux d'intérêt élevés et le chômage. Ils n'ont que faire des promesses d'il y a quelques mois. Ils voudraient que le ministre leur dise quelles mesures le gouvernement entend prendre afin d'empêcher une nouvelle flambée des taux d'intérêt.

**L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, depuis les quelques jours que nous en parlons, la députée doit savoir maintenant que la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis a des répercussions sur nos taux d'intérêt. C'est inéluctable. Par contre, il y a des mesures que nous pouvons prendre en vue d'atténuer cette hausse, notamment augmenter notre productivité, promouvoir nos exportations et, surtout, juguler l'inflation. Le gouvernement est intervenu sans relâche sur ces trois fronts. Nous avons fait en sorte de réduire l'inflation, au point que l'IPC est à son niveau le plus bas depuis longtemps, puisqu'il se situe à 4.7 p. 100. De plus, nos exportations ont atteint des niveaux inégalés, alimentés par la hausse de notre productivité. Ce succès est attribuable aux diverses initiatives politiques du gouvernement.

Il est certain que nous intervenons, monsieur le Président. Nous avons pris des mesures qui nous ont permis de freiner la hausse des taux d'intérêt au Canada. Mais ne nous laissons pas leurrer pour autant. Cette hausse des taux d'intérêt dépend essentiellement de la situation chez nos voisins les Américains. A moins que la représentante ne préconise le contrôle des changes à nos frontières, nous ne pourrions absolument pas éviter les conséquences à long terme des changements qui frappent les taux d'intérêt aux États-Unis.